

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de France

Archives départementales de la Haute-Vienne

Auteur(s) : Comité des Parcs et Jardins de France

Intitulé	Jardins des biens et domaines nationaux dont les Jardins de l'ancien palais de l'Evêché
Source	Préfecture de la Haute-Vienne, administration des domaines. Domaines de l'Etat. Fonds de la Préfecture.
Date de création	1790-1907
Localisation	Archives départementales de la Haute-Vienne
Source	38 m.l. et 1 m.l.

Biographie

L'essentiel de cette sous-série (1 Q) concerne les biens nationaux séquestrés lors de la Révolution française, leur administration par les services publics, leur vente, leur restitution éventuelle, surtout après la loi d'avril 1825, le contentieux. Les fonds présents ici sont ceux du département, des districts (Bellac, le Dorat, Limoges, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix), de la direction départementale de l'Enregistrement et de ses bureaux locaux de recettes. S'agissant d'immeubles appartenant à des établissements ecclésiastiques (biens dits « de première origine ») ou à des émigrés (biens « de deuxième origine »), ces documents sont une source parfois unique sur des terres, des châteaux, des églises ou des chapelles qui se trouvent à cette occasion précisément décrits et estimés. Les recherches sur les familles nobles possessionnées dans le département pourront aussi se nourrir de cette sous-série : voir en particulier les dossiers des émigrés constitués par la préfecture. Ont été cotés en fin de sous-série 1 Q des registres de l'administration de l'Enregistrement des XIXe et XXe siècles relatifs à des successions en déshérence, des biens confisqués, les biens des établissements du culte supprimés en 1905. En 2 Q, il s'agit ici principalement des immeubles occupés par les administrations de l'État, parmi lesquelles l'armée tient une place importante. Certains de ces bâtiments sont issus des séquestres révolutionnaires : ces dossiers peuvent alors aider à connaître leur histoire antérieure (évêché, abbaye Saint-Augustin, etc.).

Modalité de versement

versement

Description

1 Q : la Haute-Vienne est jalonnée de nombreux châteaux, domaines et demeures de villégiature. Quasiment chacun d'eux a fait l'objet d'un inventaire minutieux et souvent d'une vente au moment de la Révolution. Dans ces actes, les parcs et jardins sont souvent décrits avec précision. Compte tenu de l'état de classement de la sous-série, il nous est impossible de préciser les cotes concernées.

2 Q 41 : Jardins de l'ancien palais de l'Evêché. Réouverture au public : convention (1888) ; état et plans des lieux (1893-1907). Cession par l'Etat à la ville de Limoges de deux parcelles en amont et en aval du Pont Neuf (1907) : 1888-1907.

Conditions d'accès

Libre

Autre instrument de recherche

M.-J. Denardou, 1 Q. Répertoire numérique, 1977, 84 p. dactylographiées André Bois, Marcel Catherine, sous la direction de Jacques Decanter conservateur en chef, et Marie-Paule Arnaud, directeurs des archives départementales, 2 Q. Domaines de l'Etat, par 1992, 10 p. dactylographiées. http://www.archives-hautevienne.com/inventaires/inventaire_detail.php4?idInventaire=657

Conditions d'utilisation

Libre

Caractéristiques du parc/jardin

Index des lieux: Limoges, Evêché de (Limoges, Haute-Vienne, France), Haute-Vienne (France, département), Limoges (Haute-Vienne, France)